

## **POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

**Dernière mise à jour 20.04.2020**

La présente politique de protection des données à caractère personnel a pour objet de vous fournir et de rassembler, de façon concise, transparente, compréhensible et aisément accessible, les informations relatives aux traitements de données à caractère personnel, que PREVENTEO met en œuvre.

PREVENTEO a mis à jour et intégré, dans la présente politique, les nouvelles exigences et obligations résultant de l'entrée en vigueur, à compter du 25 mai 2018, du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 en matière de protection des données à caractère personnel (dit « RGPD »).

Cette politique tient également compte des exigences complémentaires apportées par la loi n°78-17 Informatiques et Libertés modifiée dans sa version en date du 1<sup>er</sup> juin 2019.

### **1. QUI EST LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?**

PREVENTEO (SARL au capital de 500.000 € immatriculée au RCS Cannes sous le n°478 822 653, dont le siège social est situé 6, rue de l'Abreuvement – 06110 Le Cannet – représentée par son gérant en exercice Monsieur Jean-Marc Rallo) est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel.

Les coordonnées du responsable du traitement de vos données à caractère personnel sont les suivantes :

#### **Preventeo**

2000 Route des Lucioles  
Les Algorithmes, Bât Thalès B  
06410 SOPHIA ANTIPOLIS / BIOT  
Tél : 04 22 23 70 00  
Fax : 04 22 23 70 01  
Email : [infocom@preventeo.com](mailto:infocom@preventeo.com)

### **2. QUELLES SONT LES COORDONNEES DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?**

PREVENTEO a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel, Monsieur Xavier Chaze, dont les coordonnées sont les suivantes : [dpo@preventeo.com](mailto:dpo@preventeo.com).

Ce délégué à la protection des données à caractère personnel est en charge d'informer, de conseiller, de contrôler le respect de la réglementation en matière de protection des données, de coopérer et de faire office de point de contact avec la CNIL.

### **3. QUELS SONT LES PRINCIPES RESPECTES PAR PREVENTEO EN MATIERE DE PROTECTION DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?**

#### **3.1 Licéité, loyauté et transparence**

PREVENTEO traite vos données à caractère personnel de manière licite, loyale et transparente.

#### **3.2 Limitation des finalités**

Lorsque PREVENTEO collecte des données à caractère personnel, elle le fait pour des finalités déterminées, explicites et légitimes.

#### **3.3 Minimisation des données**

PREVENTEO s'engage à ne collecter et à n'exploiter que des données adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

#### **3.4 L'exactitude**

PREVENTEO veille à ce que vos données à caractère personnel soient exactes et, si nécessaire, tenues à jour, toutes les mesures raisonnables étant prises pour que les données à caractère personnel qui sont inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont traitées, soient effacées ou rectifiées.

#### **3.5 Limitation de la conservation**

PREVENTEO veille à ce que vos données à caractère personnel soient conservées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

#### **3.6 Intégrité et confidentialité**

Vos données à caractère personnel sont traitées de façon à garantir leur sécurité, leur confidentialité et leur intégrité, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

### **4. QUELLES SONT LES FINALITES ET LES BASES JURIDIQUES DES TRAITEMENTS DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?**

PREVENTEO met en œuvre des traitements de données à caractère personnel pour des finalités déterminées.

Ces traitements de données à caractère personnel peuvent :

- Soit être nécessaires à l'exécution d'un contrat conclu entre PREVENTEO et l'entité à laquelle vous appartenez ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande ;
- Soit être réalisées dans l'intérêt légitime de PREVENTEO ;
- Soit répondre à des obligations légales et réglementaires, comme indiqué ci-après finalité(s) par finalité(s).

<b>Finalité(s)</b>	<b>Base juridique</b>
Gestion et suivi de la relation contractuelle et/ou précontractuelle avec nos clients	Exécution du contrat ou de mesures précontractuelles
Gestion et vérification des droits d'accès et d'utilisation à notre plateforme	Exécution du contrat ou de mesures précontractuelles
Prospection commerciale, démonstration de nos produits et services aux prospects, gestion de vos demandes et prises de contact	Intérêt légitime
Organisation du club utilisateurs, de conférences et de tout autre évènement	Intérêt légitime
Gestion des candidatures	Intérêt légitime
Gestion de nos ressources humaines	Respect des obligations légales et réglementaires
Gestion de la facturation	Exécution du contrat ou de mesures précontractuelles
Gestion de la comptabilité	Respect des obligations légales et réglementaires
Gestion du contentieux	Exécution du contrat ou de mesures précontractuelles
Gestion des droits exercés par les personnes concernées en matière de protection des données à caractère personnel	Respect des obligations légales et réglementaires

Pour les traitements de données à caractère personnel ayant pour objet la prospection commerciale, l'intérêt légitime de PREVENTEO consiste en la nécessité d'assurer la gestion, le suivi et le développement de son activité commerciale.

Pour les traitements ayant pour objet l'organisation du club utilisateurs, de conférences et de tout autre évènement, l'intérêt légitime de PREVENTEO consiste en la nécessité d'échanger en vue d'améliorer ses produits et services.

Pour les traitements ayant pour objet la gestion des candidatures, l'intérêt légitime de PREVENTEO consiste en la nécessité de connaître les candidats, qui souhaitent la rejoindre.

## **5. QUELLES CATEGORIES DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL COLLECTONS-NOUS ?**

PREVENTEO collecte et traite vos nom, prénom, civilité, coordonnées, votre fonction, la société et/ou service à laquelle vous appartenez, l'historique de vos échanges avec PREVENTEO.

PREVENTEO collecte et traite également les identifiants et les données de connexion des utilisateurs de la plateforme PREVENTEO, auxquels elle attribue un identifiant technique.

Pour la gestion des candidatures, outre votre identité et vos coordonnées, PREVENTEO collecte et traite également vos CV, lettres de motivation, ainsi que toute autre information que vous lui fournissez.

PREVENTEO ne traite que des données à caractère personnel limitées. Elle n'effectue pas de traitement de données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou encore l'appartenance syndicale, ni de traitement de données génétiques, de données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, de données concernant la santé ou de données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

## **6. QUELLES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT OBLIGATOIRES ?**

Les informations obligatoires sont signalées par un astérisque dans les champs de nos formulaires en ligne (formulaire de contact, formulaire de demande de démonstration, formulaire « candidater » et tout autre formulaire).

Ces informations sont obligatoires pour nous permettre de répondre à votre demande. Si ces informations ne sont pas fournies, nous ne pourrions traiter votre demande et y donner suite.

## **7. QUI SONT LES DESTINATAIRES DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?**

Les données à caractère personnel que PREVENTEO collecte sont destinées à PREVENTEO en notre qualité de responsable du traitement.

PREVENTEO veille à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. Les personnes habilitées à accéder à vos données sont :

- Les personnes habilitées au sein de PREVENTEO ;
- Les prestataires de services avec lesquels nous travaillons pour l'hébergement ainsi que pour l'exécution de certains services (événements, comptabilité, paie, contentieux etc...) pour les finalités précédemment mentionnées, et uniquement dans la limite nécessaire à l'accomplissement de la mission qui leur est confiée.

Vos données à caractère personnel sont également susceptibles d'être communiquées en application d'une loi, d'un règlement, d'une décision judiciaire ou à la demande d'une autorité réglementaire et enfin, si nécessaire pour PREVENTEO, afin d'exercer ou de défendre ses droits en justice.

## 8. VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES TRANSFEREES EN DEHORS DE L'UNION EUROPEENNE ?

Aucun transfert de données à caractère personnel n'est effectué par PREVENTEO en dehors de l'Union Européenne.

## 9. OÙ SONT STOCKEES VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

Vos données à caractère personnel sont stockées soit dans nos bases de données, soit dans celles de nos prestataires hébergeurs, sur des serveurs qui sont tous situés en France.

## 10. QUELLE EST LA DUREE DE CONSERVATION DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

Vos données à caractère personnel sont conservées pendant une durée qui varie en fonction des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Les durées de conservation des données à caractère personnel n'excèdent pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées et sont proportionnées à ces finalités.

Finalité(s)	Durée de conservation
Gestion et suivi de la relation contractuelle et/ou précontractuelle avec nos clients	Toute la durée de la relation contractuelle augmentée de la durée des prescriptions légales, le délai de prescription de droit commun en matière civile et commerciale étant de 5 ans.
Gestion et vérification des droits d'accès et d'utilisation à notre plateforme	Toute la durée d'ouverture des droits d'accès et d'utilisation à notre plateforme, augmentée de la durée légale de conservation des données de connexion et de la durée d'exercice et de défense des droits de PREVENTEO en cas de litige.
Prospection commerciale, démonstration de nos produits et services aux prospects, gestion de vos demandes et prises de contact	3 ans à compter de la collecte des données à caractère personnel des prospects ou du dernier contact émanant du prospect, ou jusqu'à ce que la personne concernée s'oppose à ce traitement.
Organisation du club utilisateurs, de conférences et de tout autre évènement	Durée la plus longue entre : durée de la relation contractuelle et durée ferme de 3 ans.
Gestion des candidatures	Pendant la durée de la candidature. En cas d'issue négative, le recruteur informera le candidat s'il souhaite conserver son dossier, afin de lui laisser la possibilité d'en demander la

	destruction. Si le candidat ne demande pas la destruction de son dossier, les données seront automatiquement détruites 2 ans après le dernier contact. Elles pourront être conservées plus longtemps avec l'accord du candidat.
Gestion de nos ressources humaines	Pendant la durée de présence au sein de la société, certaines informations étant conservées au-delà en fonction des obligations légales sur un support d'archive, telles les données des bulletins de paie qui sont conservées 5 ans après le départ du salarié.
Gestion de la facturation	10 ans à compter de la date de clôture de l'exercice comptable au cours duquel la facture a été émise.
Gestion de la comptabilité	10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.
Gestion du contentieux	Durée de la procédure jusqu'à ce que soit prescrite l'action en exécution d'une décision de justice passée en force de chose jugée.
Gestion des droits exercés par les personnes concernées en matière de protection des données à caractère personnel	3 ans à compter de l'exercice du droit d'opposition. 1 mois à 2 mois pour l'exercice des autres droits sur les données à caractère personnel. Durée variant en fonction de vos éventuelles directives post-mortem.

Votre attention est attirée sur le fait que ces délais peuvent être rallongés lorsque la réglementation l'exige. En outre, lorsque les données à caractère personnel sont collectées pour plusieurs finalités, celles-ci seront conservées jusqu'à l'expiration du délai de conservation le plus long.

## 11. QUELS SONT VOS DROITS ?

Soucieuse du respect des droits, dont vous disposez sur vos données à caractère personnel, PREVENTEO vous informe que vous détenez les droits suivants :

### 11.1 Votre droit d'accès

A ce titre, vous avez le droit d'obtenir de PREVENTEO la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, vous disposez du droit de demander une copie de vos données à caractère personnel, ainsi que du droit d'obtenir les informations suivantes :

- a) les finalités du traitement ;
- b) les catégories de données à caractère personnel concernées ;

- c) les destinataires ou catégories de destinataires auxquels vos données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ou les organisations internationales ;
- d) lorsque cela est possible, la durée de conservation de vos données à caractère personnel envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- e) l'existence du droit de demander à PREVENTEO la rectification ou l'effacement de vos données à caractère personnel, ou une limitation du traitement de vos données à caractère personnel, ou du droit de s'opposer à ce traitement ;
- f) le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;
- g) lorsque vos données à caractère personnel ne sont pas directement collectées auprès de vous, toute information disponible quant à leur source ;
- h) l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, et, au moins en pareils cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour vous.

### **11.2 Votre droit de rectification**

Vous disposez du droit d'obtenir la rectification des données à caractère personnel vous concernant qui sont inexacts. Selon les finalités du traitement, vous avez également le droit d'obtenir que vos données à caractère personnel incomplètes soient complétées.

### **11.3 Votre droit à l'effacement (« droit à l'oubli »)**

Vous avez le droit d'obtenir l'effacement (« droit à l'oubli ») de données à caractère personnel vous concernant uniquement dans les cas suivants :

- a) les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière ;
- b) vous avez retiré le consentement sur lequel est fondé le traitement et il n'existe pas d'autre fondement juridique au traitement ;
- c) vous vous êtes opposés au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour le traitement, ou vous vous êtes opposés au traitement de vos données à des fins de prospection ;
- d) vos données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite ;
- e) vos données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union Européenne ou par le droit en vigueur en France.

Le droit à l'effacement des données n'est pas un droit absolu.

Il ne pourra y être fait droit que si un des motifs prévus dans la réglementation s'applique et si le traitement n'est pas nécessaire :

- Soit à l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'information,
- Soit pour des motifs d'intérêt public dans le domaine de la santé publique,

- Soit à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques,
- Soit à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice

#### **11.4 Votre droit à la limitation du traitement**

Vous avez le droit à la limitation du traitement uniquement lorsque l'un des éléments suivants s'applique :

- a) l'exactitude des données à caractère personnel est contestée par la personne concernée, pendant une durée permettant à PREVENTEO de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel ;
- b) le traitement est illicite et vous vous opposez à leur effacement en exigeant à la place la limitation de leur utilisation ;
- c) PREVENTEO n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement mais celles-ci vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- d) vous vous êtes opposés au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière et vous sollicitez une limitation pendant la période de vérification au cours de laquelle il est examiné si les motifs légitimes poursuivis par PREVENTEO prévalent sur ceux de la personne concernée.

#### **11.5 Votre droit à la portabilité**

Vous disposez du droit à la portabilité des données vous concernant, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, ainsi que du droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement, lorsque cela est techniquement possible.

Le droit à la portabilité de vos données à caractère personnel n'est pas un droit absolu. Il ne s'applique que lorsque le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés et lorsque la base juridique du traitement est votre consentement ou l'exécution de mesures précontractuelles ou d'un contrat.

#### **11.6 Votre droit d'opposition**

Vous disposez du droit de vous opposer, à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement de données à caractère personnel vous concernant dont la base juridique est l'intérêt légitime poursuivi par PREVENTEO ou la mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont PREVENTEO pourrait éventuellement être investie.

PREVENTEO ne traitera plus alors les données à caractère personnel, à moins qu'elle ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts et vos droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Lorsque les données à caractère personnel sont traitées à des fins de prospection, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel vous concernant à de telles fins de prospection, y compris au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection.

### **11.7 Votre droit à ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage**

Ce droit s'applique si la décision produit des effets vous concernant ou vous affecte de manière significative.

Il ne s'applique pas lorsque la décision est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre vous et PREVENTEO ou lorsqu'elle est autorisée par le droit de l'Union Européenne ou le droit en vigueur en France ou lorsqu'elle est fondée sur le consentement explicite de la personne concernée.

### **11.8 Votre droit de définir des directives post-mortem**

Vous avez la possibilité de définir des directives générales ou particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès.

Les directives générales concernent l'ensemble de vos données à caractère personnel et peuvent être enregistrées auprès d'un tiers de confiance numérique certifié par la CNIL.

Les directives particulières ne peuvent concerner que les traitements mis en œuvre par PREVENTEO et dont cette dernière est responsable, à l'exclusion de tout autre. Elles sont enregistrées auprès de PREVENTEO. Elles font l'objet du consentement spécifique de la personne concernée.

Vous pouvez modifier ou révoquer vos directives à tout moment.

Vous pouvez désigner une personne chargée de l'exécution de vos directives. Celle-ci a alors qualité, lorsque vous décédez, pour prendre connaissance des directives et demander leur mise en œuvre à PREVENTEO.

A défaut de désignation ou, sauf directive contraire, en cas de décès, vos héritiers ont qualité pour prendre connaissance de vos directives à votre décès et demander leur mise en œuvre à PREVENTEO.

En l'absence de directives ou de mention contraire dans lesdites directives, vos héritiers pourront exercer après votre décès les droits relatifs à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles.

### **11.9 Votre droit de retirer votre consentement**

Lorsque les traitements de données à caractère personnel que PREVENTEO met en œuvre sont fondés sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment. PREVENTEO cesse alors de traiter vos données à caractère personnel sans que les opérations antérieures pour lesquelles vous avez donné votre consentement ne soient remises en cause.

### **11.10 Votre droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL**

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL sans préjudice de tout recours juridictionnel.

## 12. COMMENT EXERCER VOS DROITS ?

Vous pouvez exercer vos droits en contactant PREVENTEO :

- Par courrier postal : PREVENTEO, 2000 Route des Lucioles, Les Algorithmes, Bât Thalès B, 06410 SOPHIA ANTIPOLIS / BIOT, en précisant en objet : demande d'exercice de droits relative à des données personnelles ;
- Par courriel : [dpo@preventeo.com](mailto:dpo@preventeo.com).

Toute demande par courrier postal ou courriel devra être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle devra vous parvenir la réponse.

PREVENTEO vous fournit des informations sur les mesures prises à la suite de votre demande, dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de votre demande. Au besoin, ce délai peut être prolongé de deux (2) mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes.

Si PREVENTEO ne donne pas suite à votre demande, elle vous informe sans tarder et, au plus tard dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de votre demande, des motifs de son inaction et de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et de former un recours juridictionnel.

Aucun paiement n'est exigé dans le cadre de l'exercice de vos droits. Toutefois, lorsque vos demandes sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif, PREVENTEO peut, soit exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications ou prendre les mesures demandées, soit refuser de donner suite à vos demandes.

## 13. EST-CE QUE PREVENTEO EFFECTUE UN PROFILAGE ?

Aucun profilage, ni aucune décision automatisée n'est effectué(e) par PREVENTEO.

## 14. QUELLES MESURES SONT PRISES PAR PREVENTEO POUR ASSURER LA SECURITE DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ?

PREVENTEO attache une grande importance à la sécurité de vos données à caractère personnel.

Compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités des traitements ainsi que du risque pour les droits et libertés des personnes physiques, PREVENTEO met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque.

PREVENTEO met en œuvre des moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement.

Ces mesures sont prises de façon à garantir la protection de vos données à caractère personnel contre les risques de destruction, de perte, d'altération, de divulgation non autorisée ou d'accès non autorisé, de manière accidentelle ou illicite.

PREVENTEO met en œuvre des moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique.

De même, PREVENTEO prend des mesures afin de garantir que toute personne physique agissant sous son autorité, qui a accès à des données à caractère personnel, ne les traite pas, excepté sur instruction du responsable du traitement.

PREVENTEO met également en œuvre une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité des traitements.

Lors de l'élaboration et de la conception, ou lors de la sélection et de l'utilisation des différents outils qui permettent le traitement de vos données à caractère personnel, PREVENTEO s'assure qu'ils permettent d'assurer un niveau de protection optimal des données traitées.

PREVENTEO met ainsi en œuvre des mesures qui respectent les principes de protection dès la conception et de protection par défaut des données traitées.

## **15. MODIFICATIONS DE CETTE POLITIQUE**

PREVENTEO met régulièrement à jour cette politique de protection des données à caractère personnel en fonction des traitements qu'elle met en œuvre et en fonction des évolutions légales et réglementaires. Vous serez informés de toute modification. La dernière date de mise à jour de la présente politique de protection des données à caractère personnel est indiquée au début du document.